

RCS : GUERET Code greffe : 2301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de GUERET atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1983 B 00060 Numéro SIREN : 328 539 358 Nom ou dénomination : 3si

Ce dépôt a été enregistré le 27/07/2020 sous le numéro de dépôt 619

Désignation de l'entreprise		SAS 3 SI		22018/619 du 27/07/20		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12	
Adresse de l'entreprise		30 Avenue d' Auvergne 23000 GUERET				Durée de l'exercice précédent*		12	
Numéro SIRET*		3 2 8 5 3 9 3 5 8 0 0 0 5 6				Néant ☐		*	
						Exercice N clos le,		31/12/2019	
						Brut		Amortissements, provisions	
						1		2	
								Net	
								3	
Capital souscrit non appelé		(I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC				
		Frais de développement *	CX		CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	1 361 358	AG	287 570	1 073 788		
		Fonds commercial (I)	AH	22 867	AI		22 867		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	4 000	AK	3 233	766		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO				
		Constructions	AP	460 000	AQ	147 647	312 352		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	1 875	AS	1 875			
		Autres immobilisations corporelles	AT	496 521	AU	263 203	233 317		
		Immobilisations en cours	AV		AW				
		Avances et acomptes	AX		AY				
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT				
		Autres participations	CU		CV				
		Créances rattachées à des participations	BB		BC				
		Autres titres immobilisés	BD		BE				
		Prêts	BF	6 120	BG		6 120		
		Autres immobilisations financières*	BH	100	BI		100		
TOTAL (II)			BJ	2 352 842	BK	703 529	1 649 313		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM				
		En cours de production de biens	BN		BO				
		En cours de production de services	BP		BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS				
		Marchandises	BT	60 089	BU		60 089		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW				
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	581 151	BY	8 885	572 265		
		Autres créances (3)	BZ	182 552	CA		182 552		
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD	94 675	CE	3 376	91 298		
	Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	2 453 909	CG		2 453 909		
		Charges constatées d'avance (3)*	CH	14 394	CI		14 394		
TOTAL (III)		CJ	3 386 772	CK	12 261	3 374 510			
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW							
Primes de remboursement des obligations (V)		CM							
Ecarts de conversion actif* (VI)		CN							
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)			CO	5 739 615	1A	715 791	5 023 823		
Renvois : (1) Dont droit au bail :		22 867	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		(3) Part à plus d'un an		CR		
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :	Stocks :		Créances :				

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS 3 SI		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 409 950)			DA	409 950	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	365 033	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	40 995	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ BI)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)			DG	3 150 210	
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	(55 600)	
	Subventions d'investissement			DJ	34 868	
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	3 945 456	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
Avances conditionnées			DN			
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	224 423	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)			DV	4	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	37 758	
	Dettes fiscales et sociales			DY	358 548	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	5 362	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	452 270	
TOTAL (IV)			EC	1 078 367		
Ecart de conversion passif* (V)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	5 023 823		
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
			Ecart de réévaluation libre	ID		
			Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	946 417
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS 3 SI							Néant ☐ *	
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	190 217	FB	36 425	FC	226 642	
	Production vendue { biens * services *	FD	319 709	FE	27 220	FF	346 929	
		FG	2 144 182	FH	154 317	FI	2 298 500	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	2 654 109	FK	217 962	FL	2 872 071	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	30 214	
	Autres produits (1) (11)					FQ	282	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	2 902 569
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	58 972	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	99 222	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	7 544	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	301 355	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	50 645	
	Salaires et traitements*					FY	1 638 469	
	Charges sociales (10)					FZ	638 782	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	184 923
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	21 744	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	3 001 661
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(99 091)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	124	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	16 198	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	4 211	
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP	20 534	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	3 376	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	1 570	
	Différences négatives de change					GS	83	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)						GU	5 030
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	15 503	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(83 588)	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise <u>SAS 3 SI</u>		Néant ☐ *				
		Exercice N				
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA 370			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB 8 611			
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD 8 982			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE 1 150			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF 1 419			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG 37			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH 2 607			
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI 6 375				
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ				
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK (21 613)				
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL 2 932 086				
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM 2 987 686				
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN (55 600)				
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières		HY		
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG		
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP 6 285		
		- Crédit-bail immobilier		HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)		HX		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD		
	(9)	Dont transferts de charges		AI 30 214		
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2		
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5				
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4 21 693		
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives A6	obligatoires A9		
			Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N		
			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
Voir état annexe						
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
		Charges antérieures	Produits antérieurs			

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS 3 SI

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019, dont le total est de 5 023 824 Euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant une perte de 55 600 Euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 20/03/2020 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 à 5 ans
- * Autres immobilisations incorporelles : 3 ans
- * Constructions : 20 ans
- * Installations techniques : 3 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 20 ans
- * Matériel de transport : 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 à 5 ans
- * Mobilier : 8 ans

Règles et méthodes comptables

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier. Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 0,77 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 62 ans
- Taux de rotation du personnel : 0 %
- Table de taux de mortalité : (table INSEE 2018)

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	22 867			22 867
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 340 895	24 464		1 365 359
Immobilisations incorporelles	1 363 762	24 464		1 388 226
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	460 000			460 000
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 876			1 876
- Installations générales, agencements aménagements divers	320 391			320 391
- Matériel de transport	15 923		11 257	4 667
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	172 767	13 811	15 115	171 463
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	970 958	13 811	26 372	958 397
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	18 157		11 937	6 220
Immobilisations financières	18 157		11 937	6 220
ACTIF IMMOBILISE	2 352 877	38 275	38 309	2 352 843

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	24 464	13 811		38 275
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	24 464	13 811		38 275
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		26 372	11 937	38 309
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		26 372	11 937	38 309

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2019
Éléments achetés	
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	161 864	128 939		290 803
Immobilisations incorporelles	161 864	128 939		290 803
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	124 647	23 000		147 647
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 876			1 876
- Installations générales, agencements aménagements divers	85 708	20 247		105 955
- Matériel de transport	13 647	933	11 257	3 324
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	155 778	11 841	13 696	153 924
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	381 656	56 022	24 952	412 726
ACTIF IMMOBILISE	543 520	184 961	24 952	703 530

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 784 318 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	6 120		6 120
Autres	100		100
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	581 151	581 151	
Autres	182 553	182 553	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	14 394	14 394	
Total	784 318	778 098	6 220
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice	11 937		

Produits à recevoir

	Montant
FACTURE A ETABLIR	16 169
FOURNISSEURS - RRR À OBTENIR	900
ETAT PRODUITS A RECEVOIR	2 364
BANQUE - INTÉRÊTS COURUS À RECEVOIR	22 745
Total	42 178

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 409 950,00 Euro décomposé en 40 995 titres d'une valeur nominale de 10,00 Euro.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 078 368 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	224 424	92 474	131 950	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	5	5		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	37 758	37 758		
Dettes fiscales et sociales	358 548	358 548		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	5 362	5 362		
Produits constatés d'avance	452 270	452 270		
Total	1 078 368	946 418	131 950	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	128 328			
(**) Dont envers les associés				

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS FNP	10 697
INTÉRÊTS COURUS	5
CONGES A PAYER	135 466
CH SOC S/CP	56 366
ORGAN. SOC. AUTRES CHARG. A PAYER	2 889
ETAT CHARGES A PAYER	695
FORMATION CONTINUE	4 824
Total	210 941

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES AVANCE	14 394		
Total	14 394		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS CONST.AVANCE	452 270		
Total	452 270		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis	332 853	27 220	360 073
Ventes de produits intermédiaires	-11 972		-11 972
Ventes de produits résiduels	-1 172		-1 172
Travaux			
Etudes	-608		-608
Prestations de services	2 102 036	154 317	2 256 353
Ventes de marchandises	190 217	36 425	226 642
Produits des activités annexes	42 755		42 755
TOTAL	2 654 109	217 962	2 872 072

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 3 500 Euro

Honoraire des autres services : 0 Euro

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en Euro
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	39 249
Engagements de crédit-bail immobilier	
<i>Privilège prêteur de deniers</i>	460 000
<i>Hypothèque</i>	40 000
Autres engagements donnés	500 000
Total	539 249
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Le capital restant dû des prêts s'établit à 51 874€ au 31 décembre 2019.

Autres informations

Crédit-Bail

	Terrains	Constructions	Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				42 400	42 400
Cumul exercices antérieurs					
Dotations de l'exercice				5 630	5 630
Amortissements				5 630	5 630
Cumul exercices antérieurs					
Exercice				6 285	6 285
Redevances payées				6 285	6 285
A un an au plus				8 418	8 418
A plus d'un an et cinq ans au plus				11 926	11 926
A plus de cinq ans					
Redevances restant à payer				20 344	20 344
A un an au plus					
A plus d'un an et cinq ans au plus				18 905	18 905
A plus de cinq ans					
Valeur résiduelle				18 905	18 905
Montant pris en charge dans l'exercice				6 285	6 285

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 160 192 Euro

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation n°2003-R.01 du 1er avril 2003.

S.A.S 3.S.I.

30, Avenue d'Auvergne

23000 GUERET

LVDS Audit

Commissaires aux Comptes

**RAPPORT
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

SUR LES COMPTES ANNUELS

**EXERCICE CLOS
LE 31 DECEMBRE 2019**

3. S.I.

Société par Actions Simplifiée au capital de 409 950 Euros
Siège social : 30 avenue d'Auvergne - 23000 GUERET

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2019

SARL LVDS AUDIT

Commissaire aux Comptes

11, rue de la Fontaine Bleue - BP 10113

19103 BRIVE CEDEX

Téléphone : 05.55.18.08.08 - Télécopie : 05.55.18.04.04

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2019

A l'Assemblée Générale de la SAS 3 S.I.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société par actions simplifiée 3 S.I. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le président le 20 mars 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le

caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêt des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Brive, le 12 juin 2020



Gilles VALVO,
Commissaire aux Comptes.

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2019	Net 31/12/2018
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	1 361 359	287 570	1 073 788	1 176 930
Fonds commercial (1)	22 867		22 867	22 867
Autres immobilisations incorporelles	4 000	3 233	767	-2 111
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	460 000	147 647	312 353	335 353
Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 876	1 876		
Autres immobilisations corporelles	496 521	263 203	233 318	253 948
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	6 120		6 120	18 057
Autres immobilisations financières	100		100	100
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	2 352 843	703 530	1 649 313	1 805 145
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	60 089		60 089	159 312
Avances et acomptes versés sur commandes				1 163
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	581 151	8 885	572 266	837 453
Autres créances	182 553		182 553	120 637
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	94 675	3 377	91 299	94 675
Disponibilités	2 453 910		2 453 910	2 143 590
Charges constatées d'avance (3)	14 394		14 394	21 164
TOTAL ACTIF CIRCULANT	3 386 772	12 262	3 374 510	3 377 994
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	5 739 615	715 791	5 023 824	5 183 139
(1) Dont droit au bail			22 867	22 867
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	31/12/2019	31/12/2018
CAPITAUX PROPRES		
Capital	409 950	409 950
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	365 033	365 033
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	40 995	21 600
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	3 150 210	2 822 926
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-55 600	416 679
Subventions d'investissement	34 868	37 368
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	3 945 456	4 073 556
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	224 424	353 721
Emprunts et dettes financières diverses (3)	5	16
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	37 758	20 692
Dettes fiscales et sociales	358 548	290 517
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	5 362	2 105
Produits constatés d'avance (1)	452 270	442 531
TOTAL DETTES	1 078 368	1 109 583
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	5 023 824	5 183 139
(1) Dont à plus d'un an (a)	131 950	224 424
(1) Dont à moins d'un an (a)	946 418	885 159
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		969
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	France	Exportations	31/12/2019	31/12/2018
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	190 217	36 425	226 642	366 647
Production vendue (biens)	319 709	27 220	346 929	534 974
Production vendue (services)	2 144 183	154 317	2 298 500	2 250 052
Chiffre d'affaires net	2 654 109	217 962	2 872 072	3 151 674
Production stockée				
Production immobilisée				355 417
Subventions d'exploitation				13 500
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			30 215	13 103
Autres produits			283	8 770
Total produits d'exploitation (I)			2 902 569	3 542 465
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises			58 973	279 623
Variations de stock			99 223	-10 376
Achats de matières premières et autres approvisionnements			7 545	6 298
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			301 355	372 911
Impôts, taxes et versements assimilés			50 646	60 627
Salaires et traitements			1 638 469	1 539 661
Charges sociales			638 783	582 913
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			184 923	135 545
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				8 885
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			21 745	19 219
Total charges d'exploitation (II)			3 001 661	2 995 305
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			-99 092	547 159
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)			124	294
Autres intérêts et produits assimilés (3)			16 199	17 315
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges			4 211	
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			20 534	17 609
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			3 377	4 211
Intérêts et charges assimilées (4)			1 571	2 979
Différences négatives de change			84	64
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			5 031	7 255
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			15 504	10 354
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			-83 588	557 514

Compte de résultat (suite)

	31/12/2019	31/12/2018
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	371	52
Sur opérations en capital	8 612	5 773
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	8 982	5 825
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	1 150	42
Sur opérations en capital	1 419	2 486
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	38	
Total charges exceptionnelles (VIII)	2 607	2 528
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	6 375	3 297
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	-21 613	144 131
Total des produits (I+III+V+VII)	2 932 086	3 565 899
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	2 987 687	3 149 219
BENEFICE OU PERTE	-55 600	416 679
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier	6 285	
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS 3 SI

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019, dont le total est de 5 023 824 Euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 55 600 Euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 20/03/2020 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 à 5 ans
- * Autres immobilisations incorporelles : 3 ans
- * Constructions : 20 ans
- * Installations techniques : 3 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 20 ans
- * Matériel de transport : 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 à 5 ans
- * Mobilier : 8 ans

Règles et méthodes comptables

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier. Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 0,77 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 62 ans
- Taux de rotation du personnel : 0 %
- Table de taux de mortalité : (table INSEE 2018)

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	22 867			22 867
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 340 895	24 464		1 365 359
Immobilisations incorporelles	1 363 762	24 464		1 388 226
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	460 000			460 000
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 876			1 876
- Installations générales, agencements aménagements divers	320 391			320 391
- Matériel de transport	15 923		11 257	4 667
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	172 767	13 811	15 115	171 463
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	970 958	13 811	26 372	958 397
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	18 157		11 937	6 220
Immobilisations financières	18 157		11 937	6 220
ACTIF IMMOBILISE	2 352 877	38 275	38 309	2 352 843

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	24 464	13 811		38 275
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	24 464	13 811		38 275
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		26 372	11 937	38 309
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		26 372	11 937	38 309

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2019
Éléments achetés	
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	161 864	128 939		290 803
Immobilisations incorporelles	161 864	128 939		290 803
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	124 647	23 000		147 647
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 876			1 876
- Installations générales, agencements aménagements divers	85 708	20 247		105 955
- Matériel de transport	13 647	933	11 257	3 324
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	155 778	11 841	13 696	153 924
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	381 656	56 022	24 952	412 726
ACTIF IMMOBILISE	543 520	184 961	24 952	703 530

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 784 318 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	6 120		6 120
Autres	100		100
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	581 151	581 151	
Autres	182 553	182 553	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	14 394	14 394	
Total	784 318	778 098	6 220
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice	11 937		

Produits à recevoir

	Montant
FACTURE A ETABLIR	16 169
FOURNISSEURS - RRR À OBTENIR	900
ETAT PRODUITS A RECEVOIR	2 364
BANQUE - INTÉRÊTS COURUS À RECEVOIR	22 745
Total	42 178

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 409 950,00 Euro décomposé en 40 995 titres d'une valeur nominale de 10,00 Euro.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 078 368 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	224 424	92 474	131 950	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	5	5		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	37 758	37 758		
Dettes fiscales et sociales	358 548	358 548		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	5 362	5 362		
Produits constatés d'avance	452 270	452 270		
Total	1 078 368	946 418	131 950	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	128 328			
(**) Dont envers les associés				

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS FNP	10 697
INTÉRÊTS COURUS	5
CONGES A PAYER	135 466
CH SOC S/CP	56 366
ORGAN. SOC. AUTRES CHARG. A PAYER	2 889
ETAT CHARGES A PAYER	695
FORMATION CONTINUE	4 824
Total	210 941

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES AVANCE	14 394		
Total	14 394		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS CONST.AVANCE	452 270		
Total	452 270		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis	332 853	27 220	360 073
Ventes de produits intermédiaires	-11 972		-11 972
Ventes de produits résiduels	-1 172		-1 172
Travaux			
Etudes	-608		-608
Prestations de services	2 102 036	154 317	2 256 353
Ventes de marchandises	190 217	36 425	226 642
Produits des activités annexes	42 755		42 755
TOTAL	2 654 109	217 962	2 872 072

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 3 500 Euro

Honoraire des autres services : 0 Euro

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en Euro
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	39 249
Engagements de crédit-bail immobilier	
<i>Privilège prêteur de deniers</i>	460 000
<i>Hypothèque</i>	40 000
Autres engagements donnés	500 000
Total	539 249
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Le capital restant dû des prêts s'établit à 51 874€ au 31 décembre 2019.

Autres informations

Crédit-Bail

	Terrains	Constructions	Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				42 400	42 400
Cumul exercices antérieurs					
Dotations de l'exercice				5 630	5 630
Amortissements				5 630	5 630
Cumul exercices antérieurs					
Exercice				6 285	6 285
Redevances payées				6 285	6 285
A un an au plus				8 418	8 418
A plus d'un an et cinq ans au plus				11 926	11 926
A plus de cinq ans					
Redevances restant à payer				20 344	20 344
A un an au plus					
A plus d'un an et cinq ans au plus				18 905	18 905
A plus de cinq ans					
Valeur résiduelle				18 905	18 905
Montant pris en charge dans l'exercice				6 285	6 285

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 160 192 Euro

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation n°2003-R.01 du 1er avril 2003.

LVDS Audit

Siège Social : 11, rue de la Fontaine Bleue - CS 70119 - 19103 BRIVE Cedex
Téléphone : 05.55.18.08.08 - Télécopie : 05.55.18.04.04 - E.mail : lvdsaudit@lvds.biz

Bureau : 2-3 Parc d'activités du Bois Saint-Michel - 19200 USSEL
Téléphone : 05.55.96.28.60 - Télécopie : 05.55.96.28.32 - E.mail : lvdsaudit@lvds.biz



Groupe LVDS

11, rue de la Fontaine Bleue - CS 70119 - 19103 BRIVE Cedex

Cabinet LARRIBE-VALVO

Siège Social : 11, rue de la Fontaine Bleue - CS 10113 - 19103 BRIVE Cedex
Bureau : 13, rue Romaine - BP 4034 - 24004 PÉRIGUEUX Cedex

Cabinet VERLHAC-DARTHO

15, rue de la Fontaine Bleue - CS 10104 - 19103 BRIVE Cedex

Cabinet SARLANDIE

Siège Social : 6, place de l'Hôtel-de-Ville - 24260 LE BUGUE
Bureau : 6 et 8, boulevard Eugène Leroy - 24200 SARLAT

LVDS Expertise Terrasson

Z.I. Du Coutal - 24120 TERRASSON

LVDS Expertise Tulle

58 bis, avenue Victor Hugo - 19000 TULLE

Cabinet VACHAL

2-3 Parc d'activités du Bois Saint-Michel - 19200 USSEL

ACCF

15, rue de la Fontaine Bleue - CS 10104 - 19103 BRIVE Cedex

AGRILIM Gestion

Siège Social : 58 bis avenue Victor Hugo - 19000 TULLE
Bureau : 11 bis avenue du Général de Gaulle - 19140 UZERCHE

AUDY & ASSOCIÉS Expertise

Siège Social : 2-3 Parc d'activités du Bois Saint-Michel - 19200 USSEL
Bureau : 31 avenue Henri IV - 19400 ARGENTAT

AUDY & ASSOCIÉS

Siège Social : 19, avenue de Messine - 75008 PARIS
Bureau : 2-3 Parc d'activités du Bois Saint-Michel - 19200 USSEL

CIGECO

Siège Social : 3, chemin des Versannes - 87200 SAINT-JUNIEN
Bureau : 68, rue Armand Barbes - 87000 LIMOGES
Bureau : 13, place du Général de Gaulle - 16700 RUFFEC

3 SI

Société Par Actions Simplifiée au capital de 409 950.00 €

Siège social : 30 Avenue d' Auvergne

23000 GUERET

328 539 358 RCS GUERET

TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DE RESULTAT
SOUMISE ET ADOPTÉE A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
EN DATE DU 26 JUIN 2020

DEUXIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale sur proposition du président décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2019, s'élevant à 55 600.08 €, de la manière suivante :

- d'amortir la perte de l'exercice, s'élevant à	-55 600.08 €
sur le compte "Autres Réserves" d'un montant de	3 150 210.14 €
qui ressortira ainsi à	3 094 610.06 €

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, prend acte de ce que les dividendes distribués, au titre des trois exercices précédents, ont été les suivants :

Exercice : 31/12/2018

- Dividende global distribué :	70 000.00 €
--------------------------------------	-------------

Exercice : 31/12/2017

- Dividende global distribué :	0.00 €
--------------------------------------	--------

Exercice : 31/03/2016

- Dividende global distribué :	0.00 €
--------------------------------------	--------

Certifié conforme à l'original

